

TRAIT d'UNION

VOS ÉLUS VOUS INFORMENT

Burnhaupt-le-Haut



La nouvelle gendarmerie / p. 5

Zoom sur le Foyer Martin Studer / p. 6

Un collège et des écoles dynamiques / p. 10

DÉCEMBRE 2023

LE MOT DU MAIRE



L'actualité pour cette année 2023 a été marquée par des phénomènes climatiques extrêmes : des canicules plus longues et plus fortes, des feux de forêts conséquents, des crues historiques, d'imparables fontes de glaciers, des hausses inévitables du niveau des océans.... Le jour du dépassement de la Terre correspond à la date à partir de laquelle l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que la planète peut générer en une année. Pour 2023, nous vivons à crédit depuis le 2 août. On ne peut que constater que nos activités humaines et nos modes de vie actuels ne sont plus soutenables.

Plus localement, mi-juillet, nous sommes à nouveau passés au stade « alerte sécheresse » par un arrêté préfectoral sur les bassins-versants de la Doller (partie amont) avec des mesures de limitation d'usages de l'eau. Les températures estivales se sont prolongées jusqu'à début octobre et les pluies étaient inexistantes. Cette situation nous rappelle l'importance de préserver la ressource en eau, même sur un territoire connu pour ses quantités importantes. A notre échelle, celle de la commune et de notre territoire, il est de notre responsabilité d'agir afin d'être capable de faire face au climat de demain. Pour chaque décision politique prise, nous intégrons la réflexion de l'impact sur le climat et sur nos ressources.



Concernant les travaux de rénovation énergétique du Foyer Martin Studer, nous avons opté pour une isolation extérieure biosourcée, l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation, le remplacement de la chaudière gaz par une chaudière à pellets, l'installation de nouvelles fenêtres et portes bois/alu, ...

Les entreprises intervenant sur le chantier sont sensibilisées à la gestion des déchets et à leur réemploi.

Le petit bâtiment à proximité du Foyer qui sert de stockage à la piste de danse sera démolé pour permettre l'optimisation de l'espace vert et la circulation dans le « binnawagala ». La charpente en bois, en parfait état, sera récupérée et les agents techniques reconstruiront un nouvel abri de stockage dans l'impasse du Kleebach.



En parallèle de ces travaux, nous procéderons au printemps à l'isolation et la remise en état de la charpente et au remplacement de la couverture du toit du bâtiment situé impasse du Kleebach (ancienne école maternelle). Il abrite aujourd'hui les services de l'ONF, un cabinet d'experts-comptables et un locataire à l'étage. Là encore, cette réalisation sera complétée par l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

En partenariat avec la municipalité de Burnhaupt-le-Bas, le Pays Thur-Doller et l'Association pour les Centrales Villageoises Thur et Doller, nous avons organisé une soirée thématique le 28 novembre, à destination des habitants de nos deux communes, sur l'installation de panneaux photovoltaïques pour les particuliers afin de réduire les consommations électriques domestiques. Le public intéressé et en nombre est reparti de la Maison des Associations de Burnhaupt-le-Bas avec des informations précises et des solutions prêtes à l'emploi.



Le 30 novembre, après un audit réalisé par un organisme indépendant cet été, la région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ont maintenu la labellisation « commune nature » pour notre village. Nous conservons nos 3 libellules grâce, notamment, au travail et à l'engagement de l'équipe technique communale. Bravo !



Sur un tout autre registre, la responsable des opérations et l'architecte de Habitat de Haute-Alsace (HHA) sont venus présenter à l'ensemble des élus, lors d'une réunion de travail le 27 novembre, le projet de construction de la nouvelle gendarmerie. Le permis de construire devrait être déposé d'ici quelques semaines et le démarrage des travaux est programmé au courant du 2ème semestre 2024. Ce projet est bien évidemment une très bonne nouvelle pour la commune qui a œuvré depuis plus de 20 ans pour maintenir cette gendarmerie, mais aussi pour tout le territoire qui va gagner en attractivité. Ce sont près de 2,9 millions d'euros injectés dans l'économie locale par HHA. Pour rappel, le coût pour la commune, la Communauté de communes et l'Etat est de 0€. Sur le plan sécuritaire, la brigade de gendarmerie de Burnhaupt, actuellement basée à Masevaux, assurera à nouveau un service de proximité de qualité avec notre population sans perte de temps dans les déplacements ; les gendarmes bénéficieront de meilleures conditions de travail, avec des logements neufs pour leurs familles.



Le portique de la rue de l'Avenir est en place depuis mi-juillet et nous sommes satisfaits de l'efficacité de cette installation. Les usagers retrouvent à nouveau une route à double sens, où la fréquentation est importante, sans poids lourds condamnant la moitié de la chaussée. Il s'agit des élèves, des parents d'élèves, des enseignants, du personnel du collège Nathan Katz, des utilisateurs (sportifs et visiteurs) du complexe sportif intercommunal, et enfin des transports scolaires et des bus pour les événements sportifs. La piste cyclable le long de la rue permet également d'être empruntée avec plus de sécurité.

La nouvelle période de location de chasse 2024-2023 se prépare activement pour les 3 lots de notre ban communal. Suite aux résultats de la campagne de consultation des propriétaires fonciers en vue de l'affectation des produits de la chasse, les loyers encaissés continueront à être redistribués à l'ensemble des propriétaires (au nombre de 371 pour plus de 977 hectares de terrain) au prorata des surfaces concernées. Jusqu'à présent, chaque locataire de chasse communiquait chaque année son calendrier avec l'obligation de respecter une alternance pour les battues, à savoir 1 week-end sur 2. Mais pour les promeneurs ou sportifs, il était parfois difficile de savoir quel lot et donc quel calendrier était concerné. Nous avons par conséquent décidé **d'autoriser la chasse uniquement les semaines impaires**, les autres clauses des contrats de location restent inchangées.



Pour finir, la commune s'est parée de ses habits de fête avec les décorations, les illuminations et les mises en scène sans oublier la « boîte aux lettres du Père Noël » devant l'entrée de la mairie. Cette période des fêtes nous offre à nouveau des moments de convivialité, d'échange et de solidarité. Les manifestations sont nombreuses en ce mois de décembre avec le marché de Noël artisanal, puis le traditionnel repas de Noël des aînés et enfin la crèche vivante lors de la messe de minuit.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2024, tournée vers un avenir empreint de tolérance, de respect et de fraternité pour chacun d'entre vous et vous donne rendez-vous le dimanche 14 janvier 2024 à 18 h au Foyer Martin Studer pour la cérémonie des vœux.

Véronique SENGLER-WALTZ
Maire de Burnhaupt-le-Haut





Restez informés !

www.burnhaupt-le-haut.com

- Actualités
- Trait d'Union téléchargeable
- Délibérations du Conseil Municipal

Facebook : Commune de Burnhaupt le Haut



1 Place de la Mairie
68520 Burnhaupt-le-Haut
03 89 48 70 58

SOMMAIRE



BULLETIN COMMUNAL SEMESTRIEL – DÉCEMBRE 2023

Editeur : Mairie de Burnhaupt-le-Haut
Responsable de la publication : Véronique Sengler-Waltz
Responsable de la rédaction : Régine Girardi
Equipe de rédaction : Jean-Michel Clog, Audrey Finck, Marthe Fortmann,
Aurélie Houglet, Laetitia Nini, Alain Suissa et les invités
Photos et illustrations : l'équipe de rédaction, le SMTC, la Comcom, Desigraf
Création graphique : Desigraf / Muriel Vonau
Impression : Azimprimerie

Ce bulletin distribué gratuitement à tous les foyers de la commune a été tiré à 850 exemplaires.

SUBVENTIONS ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune a engagé depuis plusieurs années un programme de rénovation de son parc d'éclairage public, à savoir un passage progressif en LED pour une réduction des consommations électriques. Les travaux prévus pour 2023 ont consisté à la mise en place de 57 têtes de luminaires LED dans la rue de l'Avenir et la rue Silbermann.

Un soutien financier a été demandé et accordé par Territoire d'Énergie Alsace à hauteur de 50%.

RECETTES		DÉPENSES
Subvention TEA	7837,50€	
Autofinancement communal	7837,50 €	
TOTAL	15 675,00 €	15 675,00 €

Rue Principale

Avant les aménagements prévus en 2025, la CeA interviendra pour améliorer l'état de la chaussée dès que la météo le permettra.



Amélioration de l'arrosage des terrains de football

Une cuve de récupération d'eau d'une capacité de 30 000 litres a été installée aux abords du terrain de football annexe avec un système de pompage pour alimenter l'arrosage automatique de ce terrain.

Le terrain d'honneur a également été équipé d'un système d'arrosage automatique ainsi que d'un programmeur qui permettra un arrosage nocturne les jours de forte chaleur.



L'arrosage automatique relié à des puits et, en complément, au réseau, est dorénavant opérationnel sur les deux terrains de football. Une partie des travaux a été réalisée par le service technique.

Coût du matériel : 2 161,08 €

Travaux réalisés par EST-ARRO : 4 343,20 €

Système d'arrosage automatique : 23 583,45 €

Mise en place des pompes : 12 442,86 €

Mise en place d'un compteur pour ce nouveau point d'alimentation : 698,70 €

Soit un total de : 43 229,29 € HT.

Une nouvelle gendarmerie d'ici 2026



Depuis 2008, Habitats de Haute-Alsace assure l'entretien patrimonial de 18 casernes de Gendarmerie pour le compte de la Collectivité européenne d'Alsace. Ce partenariat vise à confier à l'Office la gestion et l'entretien du bâti des casernes de Gendarmerie concernées.

La CCVDS a confié à HHA la construction de notre future gendarmerie ainsi que la gestion immobilière et les charges financières qui y sont liées. Le projet prévoit 2 bâtiments, l'un dédié à l'accueil du public et aux bureaux des 8 sous-officiers et 1 adjoint, l'autre pour le logement des gendarmes et de leurs familles.

Coût estimé : 2,9 millions d'euros.

Lors des travaux de démolition, un exercice en situation réelle a pu être réalisé par les sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention de Burnhaupt-le Haut, du Centre de secours de Burnhaupt-le-Bas et du Centre de secours de Masevaux et une équipe cynotechnique. Une vingtaine de sapeurs-pompiers ont participé à cette manœuvre d'exception dont le thème était l'effondrement d'un bâtiment avec 6 victimes dont une cachée à rechercher par le maître et son chien.



LE FOYER MARTIN STUDER

Après le temps de la concertation, de la démolition, des différentes études et de la finalisation du plan de financement, les travaux pour la rénovation énergétique du bâtiment vont pouvoir démarrer !

DEPENSES PREVISIONNELLES TRAVAUX RENOVATION ENERGETIQUE FOYER

Lot 1 Désamiantage : **6 850,00 € HT** (BATICHOC)

Lot 1B Gros-œuvre - Maçonnerie : **45 470,00 € HT** (LUTTRINGER SILLON)

Lot 2 Ravalement de façades, Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE), Echafaudage - Peinture : **152 086,50 € HT** (dont option matériaux biosourcés retenue pour 35 600,00 € HT) (MAMBRE)

Lot 3 Menuiseries extérieures bois alu - occultations : **159 247,86 € HT** (MENUISERIE BITSCH)

Lot 4 Plâtrerie - Faux plafonds : **65 602,15 € HT** (MEYER ISOLATION)

Lot 5 Serrurerie : **22 930,00 € HT** (MARY)

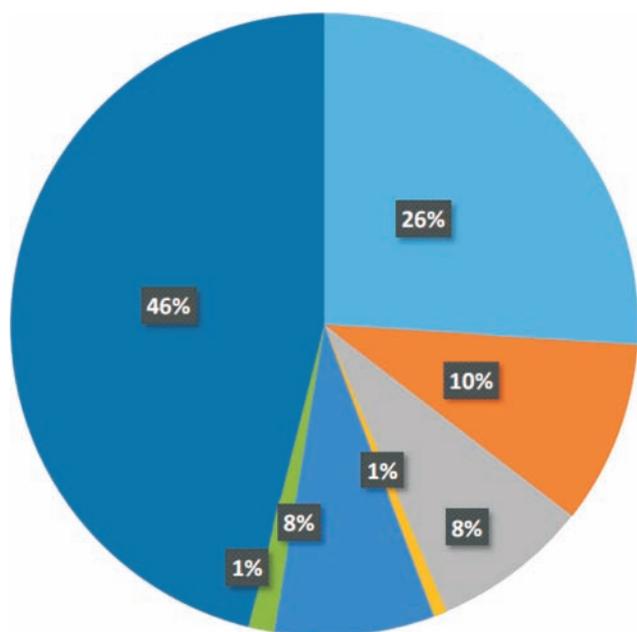
Lot 6 Chauffage - Ventilation - Sanitaire : **229 562,88 € HT** (PINA)

Lot 7 Electricité : **45 189,55 € HT** (EIFFAGE)

Lot 8 Photovoltaïque : **27 115,00 € HT** (GREENVOLT)

Total dépenses avec l'option retenue « matériaux biosourcés » : 754 053,94 € HT

Budget / subventions :



- DSIL (ETAT) - 26%
- FONDS VERT (ETAT) - 10%
- Fonds d'attractivité des territoires (CeA) - 8%
- ACTEE (via pays Thur Doller) - 1%
- CLIMAXION (ADEME et REGION) - estimation - 8%
- Chaudières granulés bois (REGION) - estimation - 1%
- Autofinancement (fonds propres commune) - 46%

Total subventions : 406 397,30€ soit 54% du coût des travaux

**Fin des travaux sur le bâtiment
fin août début septembre.**

Dans la continuité, les travaux d'aménagement des abords du foyer se précisent.

Un cahier des charges de la commission d'urbanisme a été remis au maître d'œuvre Gallois-Curie.

Lorsqu'il aura finalisé son dossier, une présentation sera faite à la commission urbanisme élargie qui reste ouverte à tous ceux qui souhaitent y participer.

Dès à présent, nous vous proposons de vous exprimer : quel coloris souhaiteriez-vous pour les façades ?



GRIS CLAIR



BLANC CASSÉ



ROUGE TERRACOTTA



BLEU

Transmettez-nous votre choix avant le 1er février 2024 :
à mairie@burnhaupt-le-haut.com
avec ce lien <http://tinyurl.com/je-choisis-une-couleur>



ou avec le talon réponse.

Talon réponse pour le choix des couleurs du foyer.

Détachez ce talon réponse et déposez-le à la mairie avant 1er février.

- Je choisis les couleurs 1. Je choisis les couleurs 3.
 Je choisis les couleurs 2. Je choisis les couleurs 4.



Echange franco-allemand en forêt de Burnhaupt

Le 12 octobre, l'ONF a accueilli en forêt communale de Burnhaupt-le-Haut 30 élèves ingénieurs en bachelor et master forestier de l'université de Rottenbourg en Allemagne.

Accompagnés de Jean-Michel CLOG, adjoint au maire et François DITNER, de la commission forêt, les agents ONF Rémy DORGE et Thierry ZIEGLER ont présenté la gestion forestière appliquée en l'illustrant par 3 arrêts :

- un îlot de vieillissement d'une aulnaie dans une zone humide (projet de création d'une digue permettant une rétention temporaire en cas de crue),
- une éclaircie mécanisée d'une plantation de chênes rouges âgée de 30 ans,
- un projet d'enrichissement par plantation d'essences autochtones et « exotiques » dans des zones de hêtraie déprissantes suite au changement climatique.



L'après-midi fut consacrée à présenter, en salle, l'organisation de l'ONF et la politique forestière en France, mais également à promouvoir le recrutement des forestiers allemands.

Une belle journée placée sous le signe d'échanges fructueux et amicaux autour de la forêt et des forestiers !

Accueil nouveaux habitants

Régulièrement, une invitation est lancée aux nouveaux arrivés dans notre commune afin de présenter notre village et de faire connaissance. Cette rencontre invite à une promenade dans notre territoire et au bien vivre ensemble.



Cette année, cette soirée a également permis de remettre leur prix aux heureux gagnants du concours « Notre village a une mascotte ». Chacun a reçu un bon d'achat de 50 € pour l'Espace culturel du Leclerc Cernay. Bravo à eux !

Initiative citoyenne : donner une seconde vie aux objets

"Troc et Dons sur Burnhaupt-le-Haut et Environs" est une page Facebook comme il en existe des centaines voire des milliers sur Internet ... mais Burnhaupt n'en avait pas encore ! C'est un groupe privé où l'on peut donner ou échanger des services, des biens contre des denrées alimentaires, un service, des objets, des habits ... L'annonce du troc ou du don est fixée par « son propriétaire » et est ensuite validée par un modérateur, pour qu'elle soit visible auprès des personnes inscrites.



Aucune vente ici. Par exemple on peut y échanger un meuble contre 3 packs de lait, un jean contre des gâteaux, vos tomates en trop contre des framboises, des jouets contre de la farine ... ou tout simplement DONNER ! Des amitiés se créent bien sûr, les personnes ayant à présent le réflexe aussi de passer par la page pour leur recherche personnelle (une référence de livre, une combinaison de ski 5 ans ...) au lieu d'aller l'acheter directement en magasin.

Cindy CASALE

Bloquez la date du 1er mai et commandez le soleil !

Le prochain marché artisanal de printemps aura lieu autour de la mairie le 1er mai 2024.

Pas de repli possible au Foyer Martin Studer qui sera en travaux !



Pas de journée citoyenne ce printemps !

2024 sera une année chargée, avec de nombreux événements et travaux. Par exemple, le repas de la journée citoyenne ne pourra se faire au Foyer Martin Studer. La commission "journée citoyenne" a décidé de reporter l'animation à l'année 2025.



Les relais du cœur à Burnhaupt-le-Haut

Un centre itinérant des Restos du Cœur est à la disposition des Burnhauptois tous les jeudis matin de 10h30 à midi sur le parking de la mairie jusqu'au mois de mars.

Un binôme référent est présent pour apporter une aide alimentaire avec la distribution de repas gratuits. Une aide à la personne plus générale est aussi possible.

Retrouvez-le les jeudis à Schweighouse-Thann de 9h à 10h30 et à Sickert de 13h45 à 15h.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la commune.

ACCUEIL inconditionnel

AIDE ALIMENTAIRE sur inscription directement au Centre Itinérant

- Le Centre Itinérant s'adresse en priorité aux personnes ayant des difficultés de déplacements.
- L'intervention de l'Assistante Sociale n'est pas obligatoire.

STATUTS



L'association a pour but d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits et par la participation à leur insertion sociale et économique ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

Distribution de l'équivalent de 6 repas / semaine :

1 part de protéines
(viande, poisson, œufs, ...)

1 part d'accompagnement
(légumes, pâtes, riz, ...)

1 part de dessert

1 part de laitage

+

Compléments (dont hygiène)
suivant disponibilité (huile, café, ...)

+

Panier bébé
(lait, petits-pots, couches, ...)

Modalités d'inscriptions pour l'aide globale à la personne dont l'aide alimentaire soumise à un barème

Liste des documents à présenter en papiers originaux :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Dernier bordereau de la CAF
- Justificatif des autres ressources (retraite, ...)
- Bail ou quittance de loyer ou prêt logement
- Justificatif de pension alimentaire

Suivant le cas :

- Certificat de scolarité
- Avis d'imposition
- Attestation de Sécurité Sociale
- Attestation d'inscription au Pôle Emploi
- Dettes avec plan d'apurement

Les photocopies ne sont pas acceptées.

Tous motivés !

Le cross organisé par les professeurs d'EPS du collège s'est déroulé le vendredi 20 octobre.



Les 6èmes au départ

Les élèves de tous les niveaux ont partagé un moment de convivialité entre eux et le personnel du collège pour faire du sport et fêter le début des vacances. Contrairement aux prévisions, la pluie s'est fait rare cette année.

Un dress code différent par niveau a été imaginé par les surveillants : les 6èmes en bleu, les 5èmes en violet, les 4èmes en rose et les 3èmes en vert.



La vie scolaire aux couleurs des classes

De plus, un classement par niveau a permis aux élèves des quatre meilleures classes de gagner des places de cinéma. Enfin, les meilleurs coureurs se sont qualifiés pour le cross inter-districts du 15 novembre à Ensisheim.



Le podium filles de 4ème



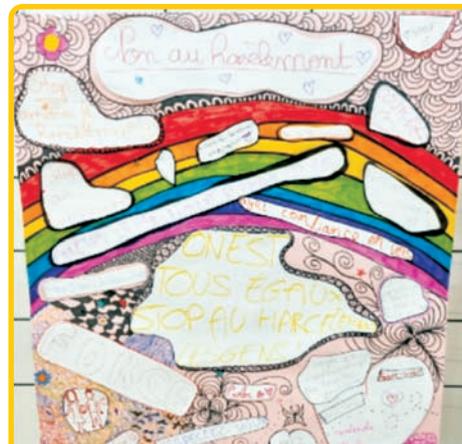
La tête de la course des 3èmes

Le palmarès :

6èmes		4èmes	
Filles	Garçons	Filles	Garçons
1. DUTOIT Laura	1. MOYEMONT Baptiste	1. DORGE Léia	1. DEFRAUOX Mattéo
2. PHAN Rose	2. DURAND Hugo	2. COLLEON Emma	2. REALINI Tiago
3. LUU-DINH Albane	3. GAUDRY Florian	3. THROO Léonie	3. BAC Riser
5èmes		3èmes	
Filles	Garçons	Filles	Garçons
1. COOPER Méline	1. BRINGUET Amaury	1. GRAF Léa	1. HOUGLET Mathéo
2. NACHBAUR Elsa	2. LEHMANN Sohan	2. GRAF Marion	2. THUOT Romain
3. DUPONT Juline	3. POULET Maël	3 BRINGUET Alexane	3. MUNCH Nathan

Arthur KIRSCHER et Gabriel GAILLARD du CLUB JOURNAL

Tous contre le harcèlement scolaire



Le jeudi 9 novembre, le collège a organisé plusieurs activités dans le cadre de la journée contre le harcèlement scolaire. L'ensemble des élèves du collège Nathan Katz a répondu à un questionnaire d'auto-évaluation non nominatif sur le harcèlement scolaire entre élèves.

De leur côté, les surveillants ont disposé de grandes feuilles vierges sur les vitres afin de permettre aux élèves et aux professeurs d'y écrire des messages d'encouragement pour les enfants harcelés.

Enfin, les surveillants et certains professeurs avaient également un cœur en papier collé au niveau de la poitrine.

Nous avons interrogé des élèves de 4ème et 5ème sur la façon dont ils ont vécu cette journée contre le harcèlement scolaire.

Aurélia (en 4ème) nous a répondu que la journée a été constructive et a permis de sensibiliser à la gravité du harcèlement. Louise (en 5ème) a trouvé que c'était très instructif et que les activités étaient intéressantes.

Espérons que toutes ces actions ont permis de sensibiliser l'ensemble des élèves.

Louise WEBER et Elyne HALLER-BOLTZ du CLUB JOURNAL

Un avenir fruitier

Le samedi 25 novembre, le collège a planté cinq arbres fruitiers, dont trois pommiers, un mirabellier et un prunier quetsche.



Ce projet a eu lieu dans le cadre d'un jeu-concours organisé par la CeA et permettant de gagner un arbre fruitier. Les 106 gagnants sont venus récupérer leurs arbres distribués par les arboriculteurs, qui leur ont donné des conseils de plantation.

Le verger du collège qui accueillait cette manifestation a été créé sur l'initiative de la CeA (Collectivité européenne d'Alsace), la municipalité de Burnhaupt-le-Haut, la société des arboriculteurs ainsi que le collège Nathan Katz. Il sert à développer l'écologie. Le projet proposé un an plus tôt au collège a été entièrement pris en charge par la CeA. La commune de Burnhaupt-le-Haut a fait creuser les trous.

Pourquoi les arbres ont-ils été plantés en novembre ?



« Les arbres sont seulement plantés en cette période car le transplanteur génère du stress à l'arbre, or la sève est déjà descendue en novembre » nous dit M. Böhler, le principal du collège. Le verger servira à « faire des îlots de fraîcheur » dans la cour et d'autres arbres ont été plantés près du parking des professeurs.

M. Böhler a expliqué le choix de la Sainte-Catherine : « On plante les cinq arbres à la sainte Catherine car c'est le moment dans l'année où l'arbre a le temps de faire ses racines. Si l'arbre n'a pas de grandes racines, il ne peut pas capter l'eau qui tombe à côté. C'est comme pour les humains : on ne peut pas boire l'eau qui ne tombe pas dans la bouche. »

Les élèves du collège Nathan Katz ont été invités à participer à la plantation des arbres, en présence de personnes importantes comme Raphaël Schellenberger, le député du Haut-Rhin, Véronique Sengler-Waltz, maire de Burnhaupt-le-Haut et ses élus, ainsi que Nicolas Jander, vice-président en charge du territoire Sud Alsace Saint Louis-Sundgau-Thur-Doller.



Les accompagnants des responsables de la CeA comme Nadia Boumaiza qui est développeuse territoriale environnement aménagement.

Elya METZGER et Erin CHARLON du CLUB JOURNAL animé par Mme RUNSER et Mr KOEGLER

Concours du Salon de la Récup' et Cie de Cernay

Les classes de petits/grands et moyens de l'école maternelle et de grands/CP et CP/CE1 de l'école élémentaire ont participé à un concours pour le Salon de la Récup' et Cie qui avait lieu à Cernay les 28 et 29 octobre 2023.

Le SM4 (Syndicat Mixte pour le traitement des déchets ménagers du secteur) a mis en place des actions pour sensibiliser les habitants à la réduction des déchets. Lors de ce salon consacré au réemploi, à la réparation et à la récupération, un concours, en partenariat avec le pays Thur Doller, a été organisé pour impliquer les jeunes du territoire.

Chaque classe participante a reçu un kit composé de différents matériaux de récupération (tissus, cartons, ...) ainsi qu'un touret qui devait apparaître dans la production finale. Le thème et la forme de l'œuvre étaient libres.

Les élèves ont tous participé avec plaisir à la réalisation de ces œuvres.

Les moyens et les CP/CE1 ont chacun gagné le prix dans leur catégorie. Félicitations !!!

Céline SCHWEITZER et Claudine VOGTENSBERGER



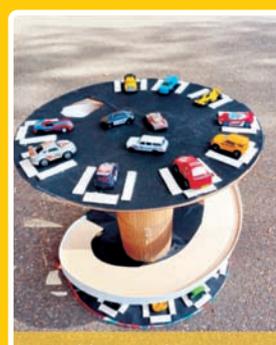
Table parasol des petits et grands



Bateau nettoyeur des mers des CP et CE1



Sorcière Grabouilla des grands et CP



Double jeu 1 des moyens



Double jeu 2 des moyens

Devoir de mémoire



L'UNC Burnhaupt a permis le vendredi 16 juin 2023 à la classe de CM1-CM2 de Madame GIRARD de l'école élémentaire Les Sources de visiter le Mémorial de Haute-Alsace à Dannemarie. Ce sont les bénévoles de l'association « Les Tranchées Oubliées de Dannemarie » qui, costumés en habits militaires d'époque, ont guidé et animé la visite. Les élèves se sont montrés très intéressés et ont posé de nombreuses questions sur les habits trop visibles du début de la guerre, sur l'armement et les munitions des tranchées.

Mémorial de Haute Alsace à Dannemarie
<https://memorial-haute-alsace.fr/>



Le vélo : c'est chouette !

Qui vous le dira mieux que les élèves de la classe de CE2-CM1 de Burnhaupt-le-Haut, les élèves s'initient dans la cour de l'école à la maîtrise de leur deux roues afin de pouvoir arpenter les chemins de la campagne environnante.

La cour de l'école s'y prête par sa dimension et la diversité de ses revêtements : petite montée, arbustes à contourner... Des ateliers de dextérité sont organisés sur le macadam. Les élèves sont également sensibilisés à la sécurité et à la réglementation des déplacements sur la voie publique.

Tout cela se réalise grâce à l'investissement de leur enseignante, Mme Azéma, au soutien des parents, qui ont équipé leur enfant et surtout à l'aide de certains d'entre eux qui ont passé un agrément spécifique, condition sine qua non à la réalisation du projet.

Une activité sportive qui prend une dimension écologique, économique : la mobilité douce est à l'honneur. Enfin quelle joie d'être autonome, de réaliser qu'on peut, grâce à nos deux roues, se balader, se dépasser et retrouver tous nos amis....

Viviane AZEMA



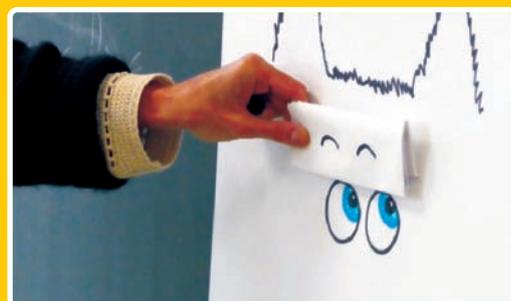
Rencontre autour du livre

Chaque fin d'année scolaire, l'école maternelle organise une kermesse. Cette année, une partie des bénéfices réalisés à cette occasion a été utilisée pour accueillir à l'école une illustratrice renommée, Marianne BARCILON.

Après avoir lu une histoire, elle a montré ses croquis dans son cahier de dessins et sa boîte de peinture (que les enfants ont prise pour un téléphone !).

Ensuite, elle a expliqué comment un livre est fabriqué. Enfin, elle a appris aux petits élèves attentifs et concentrés à dessiner la tête du loup de ses albums.

Bonne ambiance et échanges sympathiques assurés !



CARITAS ALSACE à l'épreuve des crises

Caritas Alsace compte quatre équipes dans les vallées de la Thur et de la Doller. En 2022, les 134 bénévoles de ce secteur ont aidé 155 familles en situation de pauvreté. Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire ont d'abord touché les plus pauvres.

Très active, l'équipe de **Cernay** surfe sur une très belle dynamique, autour de l'aide aux familles, les visites en EHPAD et surtout l'accompagnement scolaire.

L'accompagnement scolaire est également en train de se développer à **Thann**, avec une quinzaine d'enfants suivis. L'équipe locale garde comme idée directrice l'organisation de temps collectifs : les bénévoles multiplient les événements pour faire du lien entre les habitants, avec l'organisation récente d'une fête de l'amitié, des « cafés-sourires » et des ateliers conviviaux.

Les bénévoles de l'équipe Caritas de **Masevaux** sont particulièrement actifs et dynamiques, notamment dans le domaine de l'aide à la recherche d'emploi.



ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL



Quant aux bénévoles de l'équipe de **Burnhaupt/Autour du Pont d'Aspach**, ils sont mobilisés dans le domaine de l'accueil-écoute et dans l'aide sous forme de bons alimentaires.

Vous l'avez compris, dans nos deux belles vallées, il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous !

Nos équipes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Renseignements sur www.caritas-alsace.org

Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.



Anne-Marie BOHRER, une habitante passionnée de notre commune, a exposé ses patchworks à la mairie pendant plusieurs mois. Elle s'adonne à cette activité très technique depuis 1998. Pour elle, le patchwork est une école de patience qui apporte beaucoup de réconfort après une journée de travail.

D'abord autodidacte, elle a rapidement pris des cours à l'Université Populaire et a rejoint le groupe « le fil à gogo » d'Aspach-le-Haut. Tous les 2 ans, pour Pâques, vous pouvez admirer leurs réalisations au Foyer Alex d'Aspach-le-Haut.

La municipalité la remercie chaleureusement d'avoir égayé les murs de la maison commune avec quelques-unes de ces magnifiques œuvres !

QUE D'ARTISTES À BURNHAUPT !

A présent, venez découvrir les peintures de Mme Chantal WILD, plasticienne burnhauptoise.

4 créations originales vous attendent jusqu'à la fin du mois d'avril dans le hall de la mairie.



Dans un tout autre registre, nous tenons à féliciter Mr Habelhakim BOUAFIA, écrivain : son premier roman vient d'être édité !

Il s'appelle *L'écho d'une femme solitaire* et vous pouvez vous le procurer sur la célèbre plate-forme de commande sur Internet.

**Vous aussi vous êtes créatif ?
N'hésitez pas à vous manifester à
mairie@burnhaupt-le-haut.com**



Dimanche 24 mars 2024 – 17H

Eglise St Boniface

UN CONCERT EVENEMENT AVEC
LE CHŒUR D'HOMMES POLYCANTO

et l'ensemble de Trombones du Conservatoire de
Colmar - Orgue



Pour l'entrée du printemps 2024, un concert événement réunira en l'église St Boniface le grand Chœur d'hommes POLYCANTO de Colmar et l'ensemble de Trombones du conservatoire. Ce chœur composé d'une trentaine de choristes est dirigé par Arlette STEYER, lauréate de la Fondation Alsace et soliste reconnue pour s'être produite aux USA et dans les pays de l'Est de nombreuses fois.



L'ensemble de Trombones du Conservatoire de Colmar est dirigé par Philippe SPANNAGEL, professeur à l'École nationale de musique, co-soliste à l'orchestre symphonique de Mulhouse. L'ensemble de trombones est constitué d'une douzaine d'élèves de fin de cycles d'études.

L'orgue Schwenkedel sera tenu par Vincent AFFHOLDER, organiste titulaire de l'instrument, professeur et directeur d'ensembles vocaux.

Un vaste spectre musical et varié allant du grégorien à la musique contemporaine avec une prédilection pour les œuvres « A cappella » des 20 & 21 èmes siècles sera proposé lors de ce concert événement.

Réservation : www.helloasso.com/associations/renouons-avec-les-traditions

Christophe SCHULTZ

Retour sur LES COURSES DU TILLEUL

Le 24 juin dernier se sont déroulées les Courses du Tilleul, en marge de la Fête du Tilleul.

Sous un soleil de plomb, près de 50 enfants et quelque 130 athlètes adultes (seulement...) se sont élancés sous les ordres du starter, Madame le maire Véronique Sengler-Waltz, dans les rues du village, encouragés par leurs proches et les riverains.

Comme à leur habitude, les nombreux bénévoles mobilisés ont assuré leur tâche sans (dé)faillir malgré la chaleur. La réussite de l'organisation leur en incombe et nous leur en sommes reconnaissants.

Les coureurs ont apprécié l'ambiance festive de la course, regrettant tout comme les organisateurs, la faible participation adulte : « ils ne savent pas ce qu'ils ratent » nous ont confié les vainqueurs de la Course des As, David Rodriguez et Julien Schertzer.

Force est de constater que ce type de course a de moins en moins la cote à cette époque de l'année. Il va falloir envisager à l'avenir un autre format d'épreuve ou un autre type d'animation. Nous y travaillons pour 2024 ...

L'équipe d'organisation :

Isabelle Anastasi, Virginie Bez, Nadia Cherchab, Caroline Iltis, Doris Muller, Eric Chrapa, Daniel Cordonnier, Didier Gautherat, Stéphane Grasser, Jean-Marc Ackermann



MARCHE RAPIDE

Proposée par l'OSCB, la marche rapide est un sport d'endurance doux qui renforce votre capital santé. Cette activité vous fait cheminer d'un bon pas à travers le village et ses environs pendant une heure, une heure trente maximum.

Alors pour vous sentir en forme, enfiler vos chaussures et rejoignez- nous le lundi à 19h devant la mairie pour un moment sportif et convivial.

Pour la deuxième fois consécutive, un groupe de marcheuses de Burnhaupt-le-Haut a participé aux Mulhousiennes, événement sportif et solidaire contre le cancer. Ce fut une belle journée joyeuse et festive.





Le handball peut se pratiquer dès l'âge de 3 ans jusqu'à 70 ans ! Pas de limite d'âge tant que le plaisir de jouer est toujours présent et que le corps suit.

« Les Premiers Pas »

L'objectif des premiers pas est de proposer une première approche du handball aux plus jeunes. L'activité s'articule en une multitude de petits ateliers sportifs axée sur la motricité, la manipulation de balle et le repère dans l'espace jeu, pour capter au mieux l'attention de l'enfant. A côté de cette partie développement de l'enfant, des valeurs éducatives de savoir vivre en société sont enseignées. Le Burnhaupt Handball accueille, le samedi matin, les jeunes filles et garçons de 3 à 6 ans, dans deux groupes.

« Ecole de Hand »

L'école de handball, pratique mixte, est un préambule au handball. On y apprend les principes de base du handball aux jeunes de 6 à 8 ans. Votre enfant peut venir participer aux séances le mercredi de 15h à 16h30.



11 ans mixtes

Les matchs entrent dans la catégorie championnat, avec un classement. Pour cette catégorie, l'accent est mis sur la course, le jeu en mouvement et la récupération du ballon. Ces jeunes joueuses, joueurs se rencontrent le mercredi de 16h30 à 18h ainsi que le vendredi de 17h30 à 19h.

13 ans masculins

Les joueurs U13 garçons évoluent dans le championnat départemental excellence et sont en convention avec le club de Thann/Steinbach. Ils effectuent leur 1ère année dans ce groupe et jouent donc contre des équipes déjà bien formées.

15 ans masculins

C'est une catégorie où l'on commence à apprendre les techniques de jeu, de placement, de course afin de les préparer au mieux à la catégorie U18 qui sera le dernier palier d'apprentissage avant de passer senior.

Nous avons 2 équipes, une qui évolue en excellence départementale et l'autre en honneur départementale. En plus d'être coéquipiers, on retrouve une bande de copains qui prennent plaisir à jouer ensemble les mardis et jeudis soir à l'entraînement de 17h45 à 19h15, puis les week-ends en match.

18 ans masculins

Équipe évoluant dans le championnat interdépartemental 67/68. La plupart des jeunes de cette équipe sont licenciés au club depuis l'âge de 7 ans et sont dans leurs dernières années de la catégorie des jeunes, avant de devenir les seniors du Burnhaupt Handball.

Des jeunes d'un état d'esprit irréprochable, associatif, respectueux, en dehors et sur le terrain.

Séniors masculins

L'équipe fanion est montée 2 années consécutives dans la catégorie Région en atteignant la plus haute étape qui est le championnat Pré-national. C'est le plus haut niveau que le club n'ait jamais connu dans ces douze ans d'existence qui implique des rencontres de haut niveau, avec de longs déplacements dans les villes du Grand Est. L'équipe masculine 2 est elle aussi en Régional, ce qui permet l'intégration des jeunes sachant que l'effort à fournir n'est pas le même qu'en -18.

Les jeunes handballeurs souhaitant poursuivre l'aventure avec le Burnhaupt Handball peuvent contacter Michaël REGELMANN.

Séniors féminines

Les deux équipes séniors féminines évoluent dans le championnat départemental. L'équipe 1ère se situant dans la 1ère division permet l'intégration des jeunes -18F qui sont montées la saison dernière et qui progressent de manière constante. La 2ème équipe féminine joue en catégorie 2ème division et est actuellement première. Nous ne pouvons que les féliciter et les encourager à poursuivre sur cette lancée.

Loisirs

Ouverture d'une nouvelle section handball loisirs. Toutes les personnes novices ou non peuvent venir tester cette activité le vendredi soir à partir de 20h30.

Les Jeunes Arbitres

Arbitrer, c'est encore jouer au handball, mais autrement.

La possibilité d'arbitrer est un atout supplémentaire pour les joueurs car il est indispensable de maîtriser les règles et c'est une façon de s'épanouir en tant qu'individu. Avec suffisamment d'expérience, il est même possible de devenir arbitre international, faire une carrière bien plus longue qu'un joueur ! Sans arbitre, pas de rencontre ! MERCI à nos jeunes pour leur investissement tout au long de l'année.



C'est bien tous ensemble que nous allons continuer à atteindre des objectifs et que nous pourrions maintenir notre cap sportif : offrir les meilleures conditions de pratique pour nos jeunes joueurs et joueuses et nourrir la convivialité de notre club.

Toutes ces « filières » de pratique et l'ensemble du staff technique s'attachent quotidiennement à véhiculer les valeurs prônées par le club et celles mises en avant par la marque BHB : jeu, esprit d'équipe, amitié, respect, fair-play, engagement, plaisir et combativité.

Stéphane FRANTZ

La stèle du capitaine d'Elbée inaugurée à la gare

L'inauguration de la stèle du capitaine François d'Elbée a eu lieu le vendredi 8 septembre 2023 à la gare de Burnhaupt-le-Haut. Le président du Souvenir français, Antoine Ehret, a ouvert la cérémonie en souhaitant la bienvenue au président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, Christophe Beltzung, aux sénateurs Ludovic Haye et Christian Klingler, au maire de la commune Véronique Sengler et à plusieurs conseillers municipaux. Étaient également présents des représentants de l'UNC (Union Nationale des Combattants), du Souvenir français et des membres du Train Thur-Doller Alsace.

La stèle, érigée après la Première Guerre mondiale le long de la route de Guewenheim située juste après le passage à niveau, a été déplacée à la gare de Burnhaupt-le-Haut.

Après la lecture de la biographie du militaire mis à l'honneur, les officiels ont procédé au couper du ruban inaugural et au dévoilement de la stèle rénovée. Après une minute de silence, la musique de Guewenheim-Burnhaupt a joué la sonnerie Aux morts, puis La Marseillaise. Antoine Ehret a salué toutes les personnes qui ont contribué à la rénovation et au déplacement de la stèle, avant de laisser la parole aux officiels qui ont souligné l'importance du travail de mémoire accompli par le Souvenir français.



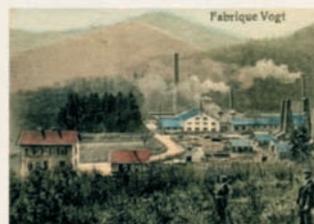
La Société d'Histoire de la vallée de Masevaux présente « Patrimoine Doller » n°33

L'annuaire 2023 comprend 136 pages abondamment illustrées et rassemble une douzaine d'articles sur l'histoire locale.

Il est vendu au prix de 20 € à la Maison de la Presse «Le Ranch», chez «Espace Buro», ainsi qu'au tabac-presse «Le Haut» de Burnhaupt-le-Haut. Il est également possible de l'acheter en ligne sur le site de la SHVM : www.masevauxhistoire.fr



PATRIMOINE DOLLER



Bulletin de la Société d'Histoire de la Vallée de Masevaux

N° 33
2023

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

« Manger c'est bien, jeter ça craint ! »

Les idées reçues

- Je ne gaspille pas, moi...

Faux !

Nous jetons de plus en plus de nourriture, nous avons rarement l'impression de gaspiller. Pourtant, c'est souvent peu, parfois occasionnel, mais ça vient un jour.

- Les fruits et les légumes tordus, d'apparence irrégulière, sont moins bons.

Faux !

Beaucoup trop de fruits et légumes moches restent sur les étals et sont jetés car ils ne correspondent pas aux « normes sociales ». Pourtant ils sont tout aussi bons, voire meilleurs car sûrement avec moins de traitements chimiques.

Les idées à retenir

1- J'achète ce dont j'ai besoin.

Anticiper les repas, lister les besoins avant de faire les courses et s'y tenir !

Attention aux achats compulsifs.

2- Je stocke mes aliments de manière judicieuse.

Dans le frigo et les placards, les aliments les plus anciens sont à placer devant. Utiliser des récipients hermétiques pour une meilleure conservation et prévenir des insectes !

3- Je connais la différence entre les DLC et les DDM.

DLC (Date Limite de Consommation) : produits frais, viande, poissons, etc. à consommer avant la date inscrite car risque d'intoxication alimentaire.

DDM (Date de Durabilité Minimale) : produits stérilisés qui peuvent perdre de leurs valeurs organoleptiques au-delà de la date, mais sans danger pour la santé.

Penser aux applis zéro gaspi : Too Good to go, Hop hop food, etc. :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/conso/alimentation/applis-moins-gaspillage-alimentaire>

Chaque Français jette en moyenne 30 kg d'aliments consommables par an dont 7 kg encore emballés, soit 100€ par personne.

Sources : FAO ; Nations Unies ; Ecologie.gouv



4- Je transforme mes restes.

Fruits, légumes abîmés, épluchures (sans produits phytosanitaires), rebus de dîners, de goûters, pains rassis ? Notre imagination et notre patrimoine culinaire vous offrent de nombreuses recettes anti gaspi : hachis parmentiers, compotes, soupes, etc.

5- Je demande un Gourmet Bag à mon restaurateur.

Une assiette trop copieuse, un contretemps, une petite faim ? Ça arrive à tout le monde de ne pas pouvoir finir son repas ! Une solution existe : le Gourmet Bag !

À la fois responsable et branché, épicurien et dans l'air du temps, le Gourmet Bag permet d'emporter le reste de son plat et ainsi de réduire le gaspillage alimentaire.



Vous êtes restaurateur et vous souhaitez proposer le Gourmet Bag ?

Vous connaissez un établissement susceptible d'être intéressé par cette démarche ?

Contactez le SM4 au 03 89 82 22 50 ou allez sur sm4.fr

Rappels concernant la déchèterie

Seuls les particuliers détenteurs du badge d'accès peuvent accéder à la déchèterie.

Le nombre de passages est limité à 24 par an.

Les véhicules et attelages de plus de 8 m sont admis sur rendez-vous les mercredis et jeudis (lorsqu'il y a moins d'activité).

Les apports de déchets supérieurs à 5m³ par jour sont soumis à autorisation.

Pour toute question ou prise de rendez-vous, appeler au 03 89 75 29 05 ou écrire à contact@smtc68.fr



L'année 2023 restera pour la Communauté de Communes une année charnière dans l'évolution de son fonctionnement et de ses services. En effet, après une mise en demeure de la Préfecture en 2022, la Communauté de Communes a redéfini le fonctionnement de sa compétence « Enfance-Jeunesse ».

Concrètement, la collectivité a fait le choix de reprendre en gestion directe l'ensemble des périscolaires qu'elle avait construits, sans passer par un prestataire. Ainsi, depuis le 1er août 2023, la Communauté de Communes a repris l'ensemble des salariés de l'association Créaliance qui étaient affectés à l'accueil périscolaire, soit 80 personnes, afin de faire fonctionner les 7 sites.

Devant le nombre important de demandes en liste d'attente, une concertation a été engagée avec les communes afin de mettre à disposition des salles annexes complémentaires. Ainsi, outre les 400 places disponibles dans ses sites, la Communauté de Communes a pu proposer 100 places supplémentaires dans ces sites annexes, moyennant un coût supplémentaire de 100 000 € (8 agents, restauration et ménage) par an, sans aide supplémentaire, notamment de la CAF. Ce choix s'est voulu ambitieux afin de répondre au mieux aux besoins de nos habitants.

L'année 2023 en bref

La Communauté de Communes rassemble désormais 130 agents et a réorganisé ses services dans un souci d'efficacité et de simplification pour ses agents et ses usagers.

Des pôles ont été créés de manière à structurer les actions autour de référentes, les directrices de pôles et en fonction des compétences exercées par notre collectivité :

Pôle Pilotage : Direction générale, Finances, achat public et communication : Mme Delphine PERNOT, DGS

Pôle Attractivité et Aménagement : Économie, Tourisme, Culture, Mobilité, Urbanisme et Office de Tourisme : Mme Elsa NORTH

Pôle Services à la Population : Enfance, Jeunesse, Services et Personnes âgées : Mme Estelle SION

Pôle Ressources : Ressources Humaines, Siège de la collectivité, Accueil, Lecture Publique : Mme Aline MIESCH

Pôle Technique : Services Techniques, SPANC, Piscine Intercommunale, travaux : Mme Marie BETTEVY

Contact Mme Delphine PERNOT, Directrice Générale des Services : dpernot@cc-vallee-doller.fr



Urbanisme



Présentation du service :

Mme Bélanda BÉJOT, Mme Delphine ESSNER et M. François KOFFI instruisent les demandes d'autorisation d'urbanisme pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes. Le service propose aux administrés également sur **rendez-vous des conseils et vérifications** des dossiers de permis de construire ou de déclaration préalable avant le dépôt en mairie.

Contact urbanisme@cc-vallee-doller.fr 03 89 38 81 75

Le service urbanisme poursuit son accompagnement à travers des fiches d'aides disponibles sur le site Internet de la CCVDS afin de vous accompagner dans la formalisation de vos demandes pour certains projets (piscine, abris de jardin...).

Culture / Tourisme

La promotion, service de l'Office de Tourisme :



Tous les mois, l'Office de Tourisme prépare son agenda mensuel des manifestations pour le mois suivant afin de promouvoir son territoire. On y retrouve les animations ouvertes à tout le monde, organisées par des associations locales, qu'elles soient gratuites ou payantes. Une charte de diffusion des informations est disponible sur simple demande à l'Office de Tourisme.

Pour apparaître dans l'agenda, les informations doivent être transmises au service au plus tard le 10 de chaque mois précédant la manifestation.

Cet agenda est en libre-service à l'Office de Tourisme ainsi que chez les commerçants qui le souhaitent. Il est également distribué dans toutes les mairies et peut être envoyé sur simple demande.

Piscine

Le calendrier initial de réhabilitation de la piscine n'ayant pas pu se déployer en 2023, c'est à partir de septembre 2024 que les travaux commenceront, pour une durée de 10 à 12 mois. L'accueil et les vestiaires seront réaménagés, un espace de vie sera créé pour les maîtres-nageurs, le bassin sera rénové et un aménagement extérieur est également prévu.



Le coût des travaux s'élève à **4 millions d'euros**, une subvention d'environ **un million d'euros** a été accordée par la **Collectivité Européenne d'Alsace**.

Lecture publique

Suite à l'arrêt du bibliobus, la bibliothèque « **L'Alcôve** » créée en mars 2023 est située à l'accueil de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.



Elle met à disposition **gratuitement** environ 2 000 livres sur place et la possibilité de réserver d'autres ouvrages (DVD, CD et revues) sur le site de la bibliothèque d'Alsace sur simple inscription à l'accueil.

L'Alcôve compte plus de 310 abonnés depuis son ouverture.

Les ouvrages réservés sont livrés à la Communauté de Communes une fois par mois et sont à retirer aux

horaires d'ouverture

(LMMJ : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

et V : 9h00-12h00)

www.bibliotheque.alsace.eu



Banque Alimentaire

Grâce à vous, 1 283€ et 3 575 kg de denrées alimentaires ont été récoltés les 24 et 25 novembre !

Merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'au personnel et à la logistique de l'Hyper U !

Merci aux 20 bénévoles qui se sont mobilisés durant ces 2 jours pour récolter les dons !

Et si vous aussi vous souhaitez offrir un peu de votre temps à cette cause, signalez-vous simplement à la mairie !

Les Français adorent manger. 10% d'entre eux aimeraient juste pouvoir le faire.

 Banques Alimentaires



Collecte Nationale les 25, 26 et 27 novembre.

Faites un don en magasin ou sur monpaniersolidaire.org



Opération « Brioche 2023 »

La vente de brioches en faveur de l'UPAEI du Sundgau s'est déroulée du 12 au 17 septembre. La somme collectée à Burnhaupt-le-Haut s'élève à 2612,50 € pour 504 brioches vendues. Elle servira à financer la rénovation des espaces de prise en charge du service d'accueil de jour.

Merci à tous les bénévoles qui s'investissent dans cette action et merci aux généreux donateurs.

Bienvenue à tous ceux qui veulent participer à cette action en 2024.




2024 *Jeter ? Pas question !*

13 janvier : UFFHOLTZ

Foyer St Erasme - 2 rue du Ballon
Contact : absoluregis@wanadoo.fr

17 février : BURNHAUPT-LE-HAUT

Maison du stade - 7 rue du stade
Contact : 03 89 48 70 58

23 mars : ASPACH-MICHELBAACH

Maison des associations - 21 grand-rue
Contact : domiloux@estvideo.fr

13 avril : STEINBACH

Association du foyer - 28 grand-rue
Contact : Le Stein - sebreeb@gmail.com

25 mai : HARTMANNSWILLER

Salle polyvalente - rue Louis Deiber
Contact : Le foyer
etiennemeyer@orange.fr

22 juin : ASPACH-LE-BAS

Ecole élémentaire - 6 rue de la station
Contact : mairie@aspach-le-bas.fr

28 septembre : MOOSCH

Salle Coutouly
Contact : Mairie de Moosch 03 89 82 30 70

5 octobre : WATTWILLER

Salle Maurice et Katia Kraft -1 rue du Général de Gaulle

23 novembre : STEINBACH

Association du foyer - 28 grand-rue
Contact : Le Stein - sebreeb@gmail.com

7 décembre : ODEREN

Salle Noël Delette - face à la mairie
Contact : Odr'Anim - 06 74 90 72 06

Les 1ers samedis du mois : GUEBWILLER

La P'tite Fabrique - 12A rue d'Issenheim
Contact : Super Manala - ezcurra@hotmail.fr

REJOIGNEZ-NOUS
Devenez bénévoles

Renseignements :
www.SM4.fr

Contact : contact@sm4.fr ou 03 89 82 22 50



NE JETEZ PAS vos décorations de Noël !



Aidez-nous à enrichir la décoration du Foyer Martin Studer durant les festivités de Noël !

Venez déposer les boules, guirlandes et autres décorations de Noël en bon état que vous ne voulez plus **vendredi 19 janvier de 14h à 16h à l'Annexe, Place de la mairie.**



En cas d'empêchement, vous pouvez également les déposer à la mairie.

Ramassage de votre sapin naturel sans flocage ni décoration



Vous pourrez le déposer sur le trottoir devant chez vous **le 16 janvier à partir de 8 heures.**

Le ramassage sera effectué par Barbara, Damien, Christian et Alain, notre équipe technique communale.

Les sapins seront broyés et le broyat pourra être mis à votre disposition sur simple demande en mairie **à partir du 18 mars** et jusqu'à épuisement du stock.



Rien ne se perd, tout se transforme chez nous !

Même les vieilles boules de notre éclairage public...qui deviennent de bien jolies décorations de Noël !

Calendrier des Kaffee Kranzla

Envie de jouer aux cartes ? De boire un café en bonne compagnie ? De discuter ?

Venez aux Kaffee Kranzla qui se tiennent à partir de 14 heures au 2ème étage de la Mairie.



Prochaines dates prévues avant la pause estivale :

- Jeudi 11 janvier
- Jeudi 8 février
- Jeudi 14 mars
- Jeudi 11 avril
- Jeudi 9 mai
- Jeudi 13 juin



PLANTONS DES HAIES DANS LES CHAMPS

Au cours des dernières décennies, la qualité paysagère des abords de notre village s'est considérablement dégradée.

Les effets conjugués des remembrements agricoles et de la mécanisation des pratiques agraires, la recherche du meilleur rendement des cultures, ont provoqué la disparition massive des arbres et bosquets qui constituaient l'écrin verdoyant de Burnhaupt. D'immenses et mornes glacis de terres labourées ont balayé bosquets et fourrés.

Ce modernisme irraisonné a inévitablement généré d'une part une perte de biodiversité par la régression, voire la disparition d'une grande partie de la petite faune et d'autre part une augmentation des risques d'inondations, les vergers enherbés disparus n'assurant plus leur fonction d'infiltration de l'eau de pluie.

Aujourd'hui, nous savons que cette évolution agraire irréfléchie a été une erreur, commise dans bien des communes.

De nombreuses actions correctrices ont été engagées par d'autres communes qui ont replanté judicieusement des haies, grâce à une concertation intelligente avec les agriculteurs.

Il est grand temps d'engager la plantation de haies dans les champs Burnhauptois. Des aides financières étaient proposées par l'Etat, en concertation avec les chambres d'agriculture, à travers le programme « plantons des haies ».

Naturellement, s'agissant d'un bien commun, les coûts d'entretien de ces haies seront à prendre en charge par la commune.

Gageons que l'association foncière, avec son conseil d'administration récemment renouvelé, saura s'emparer de ce sujet et le faire évoluer favorablement pour que les Burnhauptoises et Burnhauptois bénéficient d'un cadre de vie amélioré.

Belles fêtes de fin d'année à toutes et tous et recevez nos meilleurs vœux pour 2024 !

Clarisse BITSCH, Jean-Jacques HERRGOTT, Philippe SCHOEN

GRANDS ANNIVERSAIRES



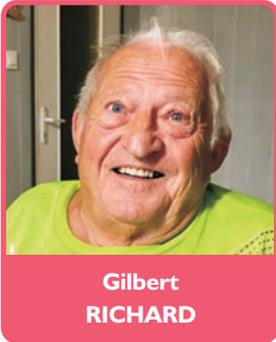
Anselme
FOHRER



Edith Laure
PIREDDA



Gabrielle
CLOG



Gilbert
RICHARD



Gisèle
REYMANN



Marie-Madeleine
ENDERLIN



Renée
WETZEL

ainsi que



Louise
BRENDLE



Joseph
FREY



Marguerite
KOEHRLEN



Bernard
FASSNACHT



Gérard
FINCK



Herbert NUSSBAUMER
et son épouse



Marie-Paule
FINCK



Suzanne
SCHNEBELEN

ainsi que



Henri
JUNCKER



Bernadette
GREDER



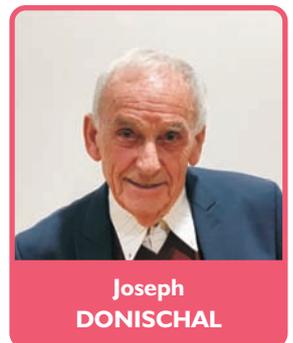
Mokrane
KHELIFA



Blanche
BITSCH



Marguerite
DONISCHAL



Joseph
DONISCHAL

ETAT CIVIL 2023

Naissances

 **Yusuf**, le 05 janvier de
Ügür BULUT et Zehra SOYLU

 **Siana**, le 13 février de
David PLUTON et Maeva STRAUSGITL

 **Lenny**, le 17 février de
Hervé STEMMELEN et Marine GOLLY

 **Lyana**, le 19 mars de
Jordan SCHUPP et Perrine LICHTLE

 **Elsa**, le 21 mars de
Rémi ROCHER et Camille GIRON

 **Anaë**, le 17 mai de
Damien WINTERHOLER et Alizée CORDONNIER

 **Gabin**, le 19 juin de
Gérald VERNET et Sara BLONDÉ

 **Charly**, le 30 juin de
Julien JUNCKER et de Laura PETITDEMANGE

 **Célestine**, le 03 juillet de
Pierre STOLL et Jeanne MARCK



 **Kiara**, le 09 juillet de
Emmanuel DI NATALE et Sabrina SILBERNAGEL

 **Ethan**, le 19 juillet de
Jordan BRAY et de Marine KLAMPFER

 **Emma**, le 24 juillet de
Sébastien LANDWERLIN et de Laetitia DUBINGER

 **Zayn**, le 05 août de
Mehdi OUROUH et de Sabrina PUGLISI

 **Alma**, le 06 août de
Thomas PAULA et de Elise JARCZYK

 **Nelio**, le 20 octobre de
Quentin LEVAIN et de Mandy CLAUDE

 **Ylona**, le 16 novembre de
Gérald WEIDMANN et de Marine JEANNIN

 **Ylan**, le 27 novembre de
Jeremy MICHAUX et de Déborah EBERWEIN

Mariages

Christine KLINK et Claude STUDER, le 18 mars

Sophie HIRTH et N'Famousa CAMARA, le 18 mars

Aurélié MARRER et Christophe LÉBOUCQ, le 06 mai

Sandrine FREIDRICH et Franck MUNCH, le 20 mai

Malaurie LEFORT et Mathias LAGARDE, le 27 mai

Claire SCHOEN et Manon FLAMAND, le 27 mai

Priscillia DEAROS et Mehdi DAFRI, le 1er juillet



Marie-Christine SCHITTLY et Alain JUD, le 22 juillet

Céline ROY et Maxime UTZINGER, le 29 juillet

Flora DEBARD et Omar HASSISOU, le 02 septembre

Clélia PAUTRAT et Maxime GEBHARDT, le 13 octobre

Elise JARCZYK et Thomas PAULA, le 28 octobre

Myriam FELLMANN et Manuel GENTILE, le 16 décembre

Nadège CHRISTMANN et Thomas RENON, le 28 décembre

Décès

Charlotte BRUCKERT (épouse BITSCH),
le 29 décembre 2022

Daniel DUBREZ, le 17 janvier

Emile WALCH, le 14 février

Gisèle BACHIR, le 1er août

Roland CORBELLINI, le 14 août

Marie Odile SCHITTLY (épouse HOLOCHER),
le 09 septembre

André FELTZINGER, le 15 octobre

BIENTOT UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANTE AU PLAN D'EAU

Le plan d'eau communal a été creusé lors de la création de l'autoroute dans les années 1970. Cette gravière a été implantée sur une ancienne forêt qui a disparu de notre paysage. Depuis de nombreuses années, plusieurs projets, dont certains très ambitieux et de grande ampleur ont été présentés aux élus successifs, sans jamais aboutir.

Depuis de nombreuses années, ce site, apprécié des Burnhauptois pour la promenade, connaît une très forte fréquentation aux beaux jours, générant une occupation élevée et éclectique, alors qu'il n'y est pas adapté. En effet, les contraintes de sécurité sont telles pour la commune qu'un arrêté a été pris pour interdire notamment la baignade, le canotage, la pêche (hors association, voir plus loin), les feux au sol... Son entretien représente une charge pour la municipalité et ses habitants, sans apporter de retours en conséquence (les charges étant trop importantes pour un usage même limité), avec des dépenses substantielles (entretien, ramassage de déchets, réparation de berges et de clôtures, activités illicites...).

Sollicitée par plusieurs porteurs de projets, la commune s'est intéressée de plus près aux installations de panneaux solaires sur l'eau, parce que :

- le changement climatique est en marche,
- les besoins en énergie électrique vont continuer de croître,
- la France a besoin de faire évoluer ses ressources en énergie vers l'énergie renouvelable décarbonée,
- la solution de panneaux sur flotteurs, déjà déployée dans plusieurs pays du monde, évite la consommation de terres agricoles,
- notre plan d'eau est bien orienté et peut recevoir cette technologie.

La municipalité s'est donc rendue dans le sud de la France et en Allemagne pour découvrir de pareilles installations. Constats :

- Les panneaux reposent entre 30 ou 50 cm au-dessus de la surface d'eau.
- Les panneaux sont très discrets, l'impact visuel est faible et ne dénature pas les sites.
- Les systèmes permettent de couvrir d'ombre les surfaces d'eau et donc de réduire son évaporation.
- Il y a très peu de contraintes ou de difficultés d'installation matérielle.
- Il n'y a aucune nuisance sonore.
- Absence de danger pour la faune et la flore puisque les zones d'ombre apportées par les panneaux et le calme engendré par leur exploitation favorisent le développement de la vie aquatique.
- Absence d'impact sur la qualité de l'eau et du milieu.

Après cela, décision a été prise de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour l'installation d'une centrale photovoltaïque flottante, auquel 3 candidats ont répondu. Les critères de choix étaient (entre autres) :

- l'expérience dans le domaine concerné,
- les données techniques,
- les éléments financiers,
- l'ouverture du projet à l'investissement participatif (public),
- l'intégration et l'aménagement paysagers du projet.

Au terme de l'analyse des candidatures, c'est le groupe Laketricity-Éléments qui a été retenu. Les études complémentaires sont en cours et le permis de construire sera déposé en 2024.

Les élus de Burnhaupt-le-Bas sont fiers d'avoir pu retenir cette candidature notamment :

En raison des volumes de production solaire attendus, avec une valeur cible à ce jour de 18MWc, soit la capacité d'alimenter 4900 foyers en électricité, et d'apporter une contribution à la décarbonation de la production énergétique. Dans un contexte économique difficile où l'augmentation des charges rime malheureusement avec diminution des recettes, la capacité d'investissement pour Burnhaupt-le-Bas va reprendre des couleurs. En effet, la promesse de bail qui a été signée permettra à terme d'apporter des recettes conséquentes à la municipalité et donc la possibilité de mener à nouveau des projets structurants pour ses concitoyens.

Pour des raisons techniques et de taille pertinente de l'installation de production, la réalisation de ce projet ne permettra plus d'autres activités sur le plan d'eau, notamment la pêche. Depuis plusieurs décennies, l'association de pêche s'est vu autorisée à y pratiquer ses activités, selon des conventions signées avec la municipalité, qui détient le droit sur l'eau. Les pêcheurs ont permis d'apporter une présence et une veille pendant certaines périodes des années écoulées, et une participation à l'entretien du site. Dans les années 1990, l'étang de pêche « Hagendorn » a été créé pour apporter une solution de substitution, pour le jour où un projet serait réalisé sur le plan d'eau.

La municipalité est à l'écoute de cette structure associative, prête à l'accompagner dans son redimensionnement et ses projets futurs. Avec la commune, le candidat retenu a convenu que la promenade autour du plan d'eau et le passage du sentier des bunkers seront maintenus, avec des mesures d'accompagnement pour en favoriser l'usage (aménagements pédagogiques, paysagers...)

Céline CHARPENTIER



Saurez-vous répondre aux questions de Burni ?

1 / Combien de coloris sont proposés pour repeindre le foyer ?

- a. 4
- b. 2
- c. Un choix illimité !

2 / Y aura-t-il un marché de printemps cette année ?

- a. Non, le foyer sera fermé.
- b. Oui, le 1er mai
- c. Oui, le premier week-end de septembre

3 / Les relais du cœur à Burnhaupt-le-Haut, c'est :

- a. une aide alimentaire
- b. un relais des restos du cœur
- c. une présence chaque jeudi matin

4 / Qui a participé au concours du salon de la Récup' de Cernay ?

- a. Les bénévoles du Repair Café
- b. Quatre classes des écoles maternelle et élémentaire de Burnhaupt-le-Haut
- c. Martin, bricoleur amateur de 80 ans

5 / J'habite Burnhaupt-le-Haut et je suis artiste. Je peux :

- a. m'inscrire à « Engrangez de l'art ».
- b. exposer mes œuvres dans le hall de la mairie.
- c. partager ma passion avec mon voisin.

6 / Quelles associations figurent dans ce TU ?

- a. le théâtre de Burnhaupt-le-Haut
- b. renouons avec les traditions
- c. le club de Handball

7 / Les travaux dans la Communauté de Communes vont concerner :

- a. la bibliothèque
- b. la piscine
- c. l'office du tourisme

8 / Quels sont les bons réflexes contre le gaspillage alimentaire ?

- a. Eviter les légumes « tordus »
- b. Connaître la différence entre DLC et DDM
- c. Éviter d'aller au restaurant

9 / Où a été inaugurée la stèle du capitaine d'Elbée ?

- a. A la gare
- b. A la mairie
- c. Au monument aux morts

10 / Quand aura lieu le prochain Repair Café ?

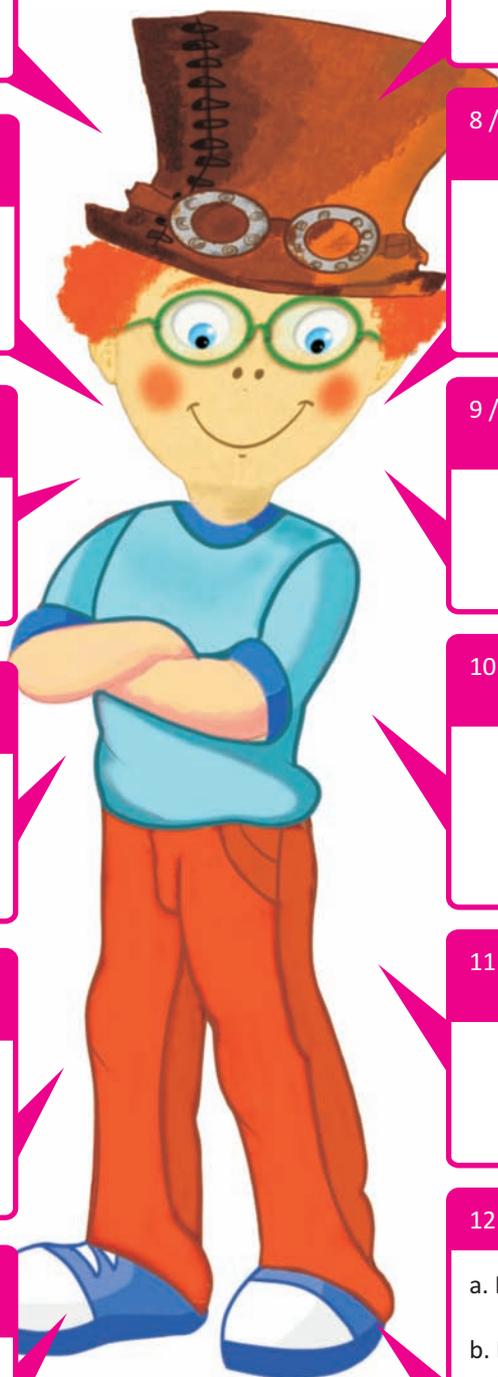
- a. A Burnhaupt-le-Haut
- b. Le 13 janvier
- c. C'est quoi déjà le principe du Repair Café ?...

11 / Combien de Burnhauptois ont soufflé leurs 95 bougies cette année ?

- a. 3
- b. 6
- c. 9

12 / Quelle affirmation est fausse ?

- a. Le plan d'eau de Burnhaupt-le-Bas est interdit à la baignade.
- b. La pêche sera à nouveau autorisée après l'installation photovoltaïque.
- c. Le passage du plan d'eau sur le sentier des Bunkers sera maintenu.



Les réponses sont bien sûr dans les pages du bulletin... ou, si vous calez, en 4ème de couverture !



à



1



2





CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024



JANVIER

Le dimanche 14 à partir de 18h – **LES VŒUX DU MAIRE** – Municipalité – Foyer.

Le samedi 27 à partir de 19h – **LOTO** – Association AALIYAH – Foyer.

FEVRIER

Le vendredi 9 de 15h à 20h30 – **DON DU SANG** – Amicale DES DONNEURS DE SANG – Maison du stade.

Le samedi 17 de 9h30 à 11h30 – **REPAIR'CAFE** – Municipalité – Maison du stade.

MARS

Le samedi 9 à partir de 13h30 – **TAROT** - Association LES JEUX DE L'ESPRIT – Maison du stade.

Le samedi 16 à partir de 15h – **CARNAVAL** – Association RECRE ACTION – Maison du stade.

Le dimanche 24 à partir de 17h – **CONCERT** – Association RENOUONS AVEC LES TRADITIONS – Eglise.

AVRIL

Le dimanche 14 à partir de 15h – **LOTO POUR LES ENFANTS** – Association RECRE ACTION – Maison du stade.

Le samedi 20 à partir de 13h30 – **TAROT** – Association LES JEUX DE L'ESPRIT – Maison du stade.

MAI

Le mercredi 1^{er} de 10h à 17h – **MARCHÉ ARTISANAL DE PRINTEMPS** – Municipalité – Place de la Mairie.

Le samedi 4 à partir de 13h30 – **TAROT** – Association LES JEUX DE L'ESPRIT – Maison du stade.

Le vendredi 10 de 15h à 20h30 – **DON DU SANG** – Amicale DES DONNEURS DE SANG – Maison du stade.

JUIN

Le samedi 1^{er} à 20h – **GALA DE DANSE** – Association AALIYAH – Traubach-le-Haut – Salle des fêtes la « Traubachoise ».

Le dimanche 2 à partir de 9h30 – **FETE DIEU** – Association RENOUONS AVEC LES TRADITIONS – Maison du stade.

Le dimanche 2 à partir de 14h30 – **OLYMPIADES** – Association RECRE ACTION – Stade.

Le samedi 8 à 20h – **GALA DES MAJORETTES** – Heimsbrunn – Salle des fêtes.

Le samedi 22 juin de 14h à 17h – **KERMESSE** – Ecole maternelle.

Le samedi 29 juin à partir de 17h – **COURSES ET FETE DU TILLEUL** – OSCB – Place de la mairie, stade – Maison du stade.

JUILLET 2024

Le Jeudi 13 – **FETE TRICOLORE**
Retraite aux flambeaux – Départ Place de la Mairie à 21h
Bal - feu d'artifice à minuit au stade
Municipalité & Stade Burnhauptois.

Le dimanche 14 de 8h à 18h
MARCHE AUX PUCES
Amicale des Sapeurs-Pompiers
Place de la Mairie.



« S'il te plait,
dessine-moi
un BURNI »

« S'il te plait,
dessine-moi
un BURNI »

T'as lu le TU ? Réponses

- 1/a
- 2/b
- 3/a,b,b
- 4/b
- 5/a,b,c
- 6/b,c
- 7/b
- 8/b
- 9/a
- 10/b
- 11/a
- 12/b

Säiü Lísalia

Säiü Seppi

Buschür binänder

Ihn Ewä
ichs siches
Löw